



**Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien**  
**DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes**

**Délibération n°119/2023**  
**du Conseil communautaire**  
**Séance du 25 septembre 2023**

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 19 septembre 2023  
Nombre de délégués en exercice : 75  
Nombre de délégués présents : 49  
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 14  
Nombre de délégués absents : 12

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq septembre à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la Communauté d'agglomération.

**Présents :** Michel AGNEL, Éric AJASSE, Dominique ASTORI, Guy AUBANEL, Charles BASCLE, Gilles BEAUDET, Mohamed BERKANE, Sébastien BAYART, Frédéric BERNE, Philippe BERTHOMIEU, Jennifer CHAPUIS-FAURE, Raymond CHAPUY, Cédric CLEMENTE, Christine CLERC, Manon CROUSIER, Ghislaine DE VERDUZAN, Gilles DELALIEU, Bernard DUCROS, Michèle FOND-THURIAL, Nathalie FORGEROU, Monique GRAZIANO-BAYLE, Sophie GUIGUE, Véronique HERBÉ, Olivier JOUVE, Bernard JULIER, Nathalie LACOUSSE, Claire LAPEYRONIE, Jean-Marie LAURENS, Béatrice LOISON, Léopoldina MARQUES-ROUX, Stéphane MAURIN, Julie MERCIER, Gérald MISSOUR, Laurent NADAL, Patrick PALISSE, Elian PETITJEAN, Pascal PEYRIERE, Marie-Chantal PIONNER, Alexandre PISSAS, Alain POMMIER, Jean-Christian REY, José RIEU, Olivier ROBELET, Muriel ROY CROS, Claude SALAU, Maria SEUBE, Christian SUAU, Benoit TRICHOT, Frédéric VERNIERE

**Absents ayant donné procuration :** Sylvie BARRIEU-VIGNAL à Stéphane MAURIN, Jacques BERTOLINI à Béatrice LOISON, Yves CAZORLA à Michel AGNEL, Michel CEGIELSKI à Monique GRAZIANO-BAYLE, Jean-Yves CHAPELET à Jean Christian REY, Benjamin DESBRUN à Christine CLERC, Daniel MOUCHETANT à Gilles BEAUDET, Christine MUCCIO à Philippe BERTHOMIEU, Jean-Louis NOIRET à Bernard DUCROS, Jennifer OBID à Michel FOND-THURIAL, Catherine PECASTAING à Claire LAPEYRONIE, Justine ROUQUAIROL à Christian SUAU, Vincent ROUSSELOT à Ghislaine DE VERDUZAN, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE à José RIEU

**Absents/Excusés :** Sandrine ANGLEZAN, Christian BAUME, Pascale BORDES, Maxime COUSTON, Patricia GARNERO, Robert GAUTIER, André LOPEZ, Fred MALHER, Laurent OUILLON, Béatrice REDON, Christophe SERRE, Thierry VINCENT

**Secrétaire de Séance :** Sébastien BAYART

**OBJET : Passage à la nomenclature comptable et budgétaire M57 au 1er janvier 2024 et adoption du Règlement Budgétaire et Financier**

Vu l'Instruction budgétaire et comptable M14 applicable jusqu'au 31 décembre 2023 au budget principal et aux budgets annexes de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien,

Vu l'article 106 III de la loi n° 2015-9941 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) généralisant le passage à la nomenclature comptable et budgétaire M57 au 1er janvier 2024 pour les collectivités territoriales et leurs établissements publics,

Considérant que le passage à la M57 s'accompagne obligatoirement de l'adoption d'un Règlement Budgétaire et Financier,

Considérant l'avis favorable du comptable du Centre des Finances Publiques rendu le 18 août 2023 sur l'adoption du référentiel M57,

Considérant que cette question a été présentée à la Commission des Moyens Généraux du 18 septembre 2023,

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- PREND acte du passage à la M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2024 pour budget principal et l'ensemble de ses budgets annexes,
- ADOPTE le Règlement Budgétaire et Financier de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien joint en annexe de la présente délibération et applicable au budget principal et aux budgets annexes au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

**Le Président**

**Jean Christian REY**

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique  
en Préfecture et publié le **03 OCT. 2023**

